



# A RETOURNER REMPLI ET SIGNÉ

# Formulaire N°1

# Demande de travaux Nom:\_\_\_\_\_\_Prénom:\_\_\_\_\_\_ Commune:\_\_\_\_\_

## **INFORMATIONS USAGERS**

Afin de prendre connaissance des règlements, tarifs, calendrier de collecte nous vous invitons à vous rendre sur le site : www.cc-pays-riolais.fr

Pour tous renseignements complémentaires, le Service Relation Usagers, reste à votre disposition du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 au 03.84.91.91.45

Ce formulaire dûment rempli et signé doit nous être retourné suivant les possibilités suivantes :

- le site de la CCPR: http://www.cc-pays-riolais.fr

- par e-mail: serviceeau@cc-pays-riolais.fr

- par voie postale : Communauté de communes du Pays Riolais

Service Eau et Assainissement Parc d'Activités 3R Rioz Nord Est

Rue des Frères Lumière

70190 RIOZ

- A la Maison Communautaire à l'adresse ci-dessus indiquée et aux horaires d'accueil du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30

Pour les communes de **Boulot, Etuz et Montboillon** qui sont en DSP (Délégation de Service Public) merci de vous rapprocher de GAZ et EAUX au 09.77.42.94.33 pour toutes demandes relative à l'eau potable.

Fondremand
Grandvelle-et-le-Perrenot
Hyet
Maizières
La Malachère
Le Cordonnet
Montarlot-lès-Rioz
Montboillon
Neuvelle-lès-Cromary
Oiselay-et-Grachaux
Pennesières
Perrouse
Quenoche
Recologne-lès-Rioz
Rioz
Ruhans
Sorans-lès-Breurey
Traitiéfontaine
Trésilley
Vandelans



Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable et/ou d'assainissement :

Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de cocher les cases et remplir ce dossier de demande de branchement, puis nous le retourner complété des documents demandés.

Après réception de votre dossier complet, nous vous transmettrons un devis.

Votre branchement sera réalisé après l'acceptation du devis et l'obtention des différentes autorisations administratives.

Au démarrage des travaux, un acompte de 30% du devis accepté vous sera facturé puis le solde à l'achèvement des travaux.

Un forfait de frais de gestion de dossier vous sera facturé.

# **Demandeur**

<u>VOUS ETES</u> :		
Propriétaire(s)		
Locataire(s), (dans ce cas joindre un justificatif et acc	ord du propriétaire)	
☐ Lotisseur / Aménageur		
☐ Collectivité		
PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)	PERSONNE MORALE (société, association, syndic. etc.)	
M : Mme : Nom d'usage : Prénom(s) : Adresse mail : Numéro de téléphone :   _  _  _  _	Raison sociale:	
	Numéro de téléphone :   _   _     _     _     _     _	
Adı	resse	
Adresse :		
NATURE DES TRA	AVAUX DEMANDES	
☐ Branchement neuf : ☐ Eau potable	□Eaux usées	
☐ Déplacement ou modification d'un regard d'eau pota	able et son compteur	
□ Déplacement ou modification du compteur d'eau potable		
☐ Déplacement ou modification d'un regard d'eaux usées		
☐ Suppression définitive du branchement		



LIEU D'INTERVENTION			
Adresse:			
Code postal :   _ _ _	Commune :		
Lotissement:	Lieu-dit:		
Référence cadastrale : Section	n : Numéro	:	
	NSEIGNEMENTS ADMINIST		
Dans le cas d'une construction neuve ou de rénovation dont le projet est confié à un tiers, veuillez renseigner les coordonnées le nom de la société responsable en qualité de maçon, de terrassier, d'architecte, de concepteur ou de maître de d'œuvre :			
M: □ Mme:			
Nom d'usage / Raison sociale	·		<b></b>
Qualité du représentant :			
Adresse:			
Code postal :   _ _	Commune :		
Lotissement:	Lieu-dit:		
Adresse mail :			
Numéro de téléphone :   _			
Votre projet est soumis à ur	ne demande d'urbanisme : [	□ OUI □ NON	
Si oui, renseigner ci-dessous :			
☐ Permis de construire	☐ Permis d'aménager	☐ Certificat d'urbanisme	☐ Déclaration préalable
Numéro :			
	RENSEIGNEMEN	ITS TECHNIQUES	
Votre projet concerne :			
☐ Une maison individuelle			
☐ Un habitat collectif	Nombre de logements : .		
☐ Un établissement professionnel ☐ Un établissement public			
☐ Un établissement industriel ☐ Une exploitation agricole			
Type d'activité :			

Pour les établissements professionnels, publics, industriels ou agricoles, si vous produisez des eaux assimilées domestique ou autres que domestique, vous avez la possibilité de demander le raccordement au réseau d'assainissement collectif. Pour se faire, vous devez saisir le Service de l'Eau et de l'Assainissement de votre demande expresse au moyen du formulaire mis à votre disposition, en plus de la présente demande de travaux de branchement.



## **RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

Pour chaque type de branchement, veuillez indiquer le nombre de branchements souhaités :

Nombre de branchements souhaités * :	Eau potable :(Conduite PEHD Ø25 – compteur en Ø15 – regard incongelable 12,5 tonnes)
	Eaux usées :(Conduite 160 mm - pente 2 à 3% - tabouret branchement PVC Ø 400mm)

Le regard compteur ainsi que la boite de branchement d'eaux usées seront implantées selon le plan joint au présent formulaire, sauf si contrainte particulière vu avec le demandeur. Une fois les travaux achevés, le propriétaire est responsable de ces boites de branchement. Il doit si nécessaire les protéger pendant ces travaux afin d'éviter toute dégradation. Si un regard est détérioré, il convient d'informer rapidement le service eau/assainissement qui procédera au remplacement de celui-ci au frais du propriétaire ou du tiers responsable de la dégradation. Le service ne prendra pas à sa charge les frais de remplacement.

REALISATION DES TRAVAUX SOUS LE DOMAINE PUBLIC
Vous souhaitez faire :
□ Réaliser la totalité des travaux de branchement sur le domaine public par le Service de l'eau et de l'assainissement.
□ Réaliser <b>la partie de travaux de branchement par un tiers</b> (merci de prendre contact avec le service
Eau / Assainissement au 03.84.91.91.45, qui vous communiquera les démarches à suivre).

PROGRAMATION DES TRAVAUX ET MISE EN SERVICE
Vous souhaitez que les travaux soient réalisés à la date du :
Les travaux seront réalisés après acceptation du devis à la diligence du Service de l'Eau et de l'Assainissement lorsque les
conditions de réalisation le permettent. A noter qu'un délai minimum de six semaines est nécessaire avant le début des
travaux.
A réception du devis établi par le Service de l'eau et de l'Assainissement, valant notification de l'acceptation de

branchement par le Service de l'eau et de l'Assainissement, et avant la réalisation des travaux, <u>le demandeur devra</u> <u>prendre contact avec le Service de l'eau et de l'Assainissement pour organiser un rendez-vous sur place</u> afin d'implanter conjointement le(s) branchement(s) et vérifier les prescriptions et réglementations de voirie en présence du gestionnaire de voirie.

Une fois les travaux réalisés et réputés conformes, vous souhaitez la mise en service immédiate de votre (vos) branchement(s).

□ OUI:

La mise en service est subordonnée à l'ouverture du branchement et entraîne la souscription d'un abonnement et par conséquent, le paiement des frais d'accès, le paiement de la part fixe (même en l'absence de consommation) et le paiement de la part variable sur la consommation.

□ NON:

Le branchement sera fermé dans l'attente d'une demande d'ouverture entraînant la souscription à un abonnement.



<sup>\*</sup> Pour toute demande supérieure à 1 branchement ou différente des caractéristiques citées cidessus, merci de prendre contact avec le service Eau / Assainissement au 03.84.91.91.45.

#### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Plan de situation dans la commune
- Plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du regard de branchement d'eau potable et/ou du regard de branchement d'assainissement
- Copie de l'arrêté ou avis de l'acte d'urbanisme ou de l'attestation de dépôt
- En cas de passage de canalisation sur terrain privé : copie de l'autorisation de passage
- Attestation construction existante TVA 10% (CERFA 1301-SD)
- Si une déconnexion de fosse est nécessaire, joindre l'attestation de déconnexion de fosse septique ou fosse toutes eaux que vous aurez retiré auprès du Service de l'Eau et de l'assainissement.
- Si les rejets produits par l'immeuble ou l'établissement faisant l'objet de la demande de travaux de branchement sont des eaux usées assimilées domestique ou autres que domestique, vous devez fournir une demande d'autorisation de déversement d'eaux usées assimilées domestique ou autres que domestiques au réseau public d'assainissement que vous aurez retiré auprès du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

#### **ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Je soussigr	né(e)::
-	Déclare avoir pris connaissance des règlements de service eau potable et assainissement collectif S'engage à ne pas entreprendre la partie des travaux par l'entreprise de mon choix avant réception du devis établi par le Service de l'eau et de l'Assainissement, valant notification de l'acceptation de branchement par le Service de l'eau et de l'Assainissement
-	Certifie exact les renseignements fournis et s'engage à ne pas modifier les travaux faisant l'objet de la demande sans avoir obtenu l'accord préalable du Service de l'Eau et de l'Assainissement
Fait à	, le
Signature :	

